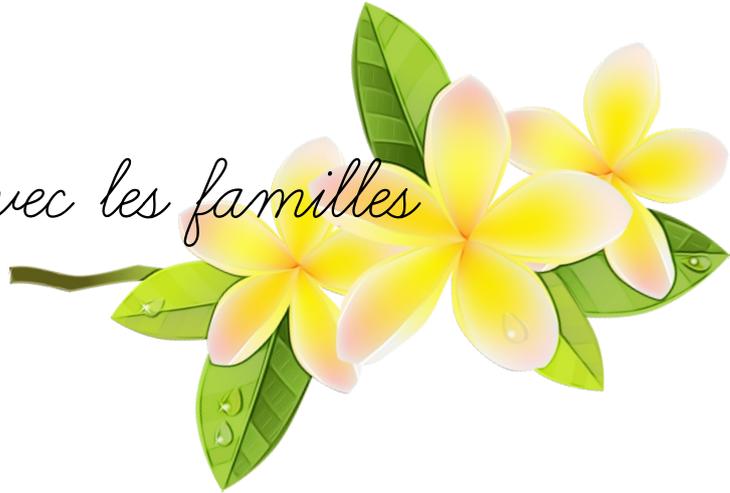


Relation avec les familles



La loi Haby, 1975:

- Il y a une volonté accrue des parents de prendre part à la scolarité de leur enfant.
- Il y a une prise de conscience du poids de la famille dans la réussite scolaire.

1989:

- Création du conseil d'école et des représentants de parents d'élève.

Depuis les années 80:

- Il y a la notion de co-éducation avec les parents.

Les parents ont des attentes éducatives très forte. Aucune famille n'aspire pas à la réussite de son enfant.

Les différents types de parents:

- Les délégués: ils se sentent incompetents.
- Les consommateurs: ils mettent en concurrence les pédagogies, les écoles, les maitres.
- Les censeurs: ils complètent, censurent, corrigent.

La co-éducation:

- C'est une relation entre les parents et l'enseignant qui oeuvre en alternance.
- Il faut une participation accrue des parents dans l'action éducative (loi d'orientation de 2013)

Les 6 types d'implication parentale:

- Les pratiques éducatives à la maison.
- Le degré de communication école-famille.
- Le volontariat ou la participation aux activités organisées par l'école.
- L'encadrement parental scolaire à la maison.
- La participation aux prises de décisions.
- La collaboration avec la communauté.